



PROCÈS-VERBAL DE

LA 88e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 23 mars 2023

MS Switzerland, Lucerne

Présidence : Beat Plüss (BP), Président de l'ASCN
Procès-verbal : Vinzenz Batt (VB), secrétaire général de l'ASCN
Présents : 45 personnes
42 membres ayant le droit de vote

Ordre du jour selon l'invitation :

- 1. Élection des scrutateurs**
- 2. Fixation du quorum**
- 3. Procès-verbal de la 87e assemblée générale du 24 mars 2022**
- 4. Rapports annuels**
 - 4.1. Approbation du rapport de gestion Président
 - 4.2. Approbation du rapport de gestion Directeur & commissions
- 5. Approbation des comptes annuels 2022**
 - 5.1. Réponse à des questions par le secrétaire général
 - 5.2. Approbation des comptes annuels & rapport de l'organe de révision
 - 5.3. Décharge aux organes de l'association et au secrétaire général
- 6. Élections**
 - 6.1. Réélection du président
 - 6.2. Réélection d'un membre du comité
 - 6.3. Réélection de l'organe de révision
- 7. Demandes**
- 8. Budget 2023/ Programme d'activités 2023**
 - 8.1. Réponse aux questions par le secrétaire général
 - 8.2. Approbation du budget ASCN et FFP-ASCN 2023
- 9. Divers**

Négociations

Accueil

Le président Beat Plüss salue toutes les personnes présentes sur le MS Switzerland et les remercie de leur nombre. Il constate que l'invitation a été envoyée conformément aux statuts. Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

La liste de présence était disponible à la table d'accueil et a été signée par les personnes présentes. Les excuses sont connues du secrétariat, mais n'ont pas été déposées sur place.

1. Élection des scrutateurs

Marc Spiegl est élu scrutateur - sur proposition de BP.

2. Fixation du quorum

Beat Plüss constate que 42 membres ayant le droit de vote sont présents. La majorité simple est donc de 22 voix.

3. Procès-verbal de la 86e assemblée générale du 24 mars 2022

Peu après l'assemblée, le procès-verbal a été mis à la disposition de tous les membres dans l'espace réservé aux membres, en allemand ou en français. De plus, il a été mis en ligne sur la page d'inscription en ligne avec tous les autres documents.

Les résultats du vote sur le procès-verbal de l'AG 2022 sont les suivants :

- **42 oui**
- **0 non**
- **0 abstentions**

4. Rapports d'activité

4.1 Président

Beat Plüss présente les nouveaux membres depuis la dernière AG :

Actif :

- Aluboats, 1442 Montagny-près-Yverdon
- Lauber Nautic, 1166 Perroy
- Centre marin Goldach, 9403 Goldach

Membres donateurs

- Proplana AG, 9548 Matzingen

Des départs à l'assemblée générale sont à signaler :

Membres actifs

- Mändli Bootbau GmbH, Beringen
- Yachting Systems, Männedorf
- Cantieri Nautici Silvano Pasta, Capolago

Effectif des membres à l'assemblée générale :

An-née	Actif	Honneur	Bienfaiteur	Senior	Association	Total
2010	192	7	12	7		218
2011	190	7	12	6		215
2012	188	7	12	6		213
2013	185	7	14	5		211
2014	182	8	11	5		206
2015	179	9	10	6		204
2016	183	9	10	6	1	209

2017	172	9	12	6	1	200
2018	170	8	11	5	1	195
2019	173	8	11	5	1	198
2020	169	10	10	5	1	195
2021	169	10	10	5	1	195
2022	169	11	12	5	1	198
2023	167	12	13	5	1	198

Le président Beat Plüss lit son rapport annuel :

"Pour vous, chers membres, et pour l'association des constructeurs de bateaux, l'année qui vient de s'écouler a été riche en événements. C'est avec plaisir que je reviens avec vous sur quelques points importants.

Nous avons heureusement pu tenir à nouveau l'assemblée générale 2022 en personne et je suis également très heureux que nous puissions nous rencontrer personnellement lors de cette AG.

L'année dernière, le comité directeur s'est réuni à six reprises pour traiter des affaires courantes et de nombreux projets limités dans le temps. Outre les objectifs annuels que le comité se fixe, une réunion stratégique aura lieu en 2023, au cours de laquelle le comité et le secrétariat se pencheront sur des projets à long terme ou de plus grande envergure. Cette année, le manque de personnel qualifié et la présence en ligne de l'ASCN seront discutés et analysés.

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons eu le plaisir de féliciter notre membre de longue date, la société Thoma Boote GmbH, à l'occasion de son 50e anniversaire. Je ne voudrais pas manquer l'occasion de féliciter encore une fois l'entreprise pour son anniversaire.

L'Interboot 2022 à Friedrichshafen s'est à nouveau déroulé plus ou moins dans le cadre habituel, après les restrictions Corona des éditions précédentes. En raison des difficultés persistantes de livraison de bateaux neufs, certains exposants suisses ont renoncé totalement ou partiellement à leur présence à l'Interboot 2022. Le nombre de visiteurs a augmenté de manière réjouissante par rapport à l'année précédente, mais il est toujours inférieur au niveau des années pré-Corona. Heureusement, les entreprises présentes ont été récompensées de leur prise de risque par des visiteurs de grande qualité.

L'association suisse des constructeurs navals était à nouveau présente avec son célèbre stand commun. Malheureusement, les membres ont peu profité de cette offre attrayante. Pour 2023, nous espérons que davantage de membres en feront usage. La bière de ponton servie tous les soirs avait un goût merveilleux et les échanges informels entre collègues sont toujours aussi appréciés.

Dans le domaine technique, l'année écoulée a été plutôt calme, mais je ne voudrais tout de même pas manquer de remercier les membres de la commission pour leur précieux travail. La commission se compose de représentants des parties suivantes : Office fédéral des transports (OFT), Association des services cantonaux de la navigation (vks) et ASCN. Je ne peux que trop bien m'imaginer à quel point cela peut être laborieux jusqu'à ce que toutes les demandes sur un thème donné puissent être conciliées. Encore une fois, je remercie sincèrement les représentants de la ASCN. Je tiens en particulier à remercier Klaus Boesch pour son engagement infatigable au sein de cette commission pendant de nombreuses années. Au nom de tous les membres de l'ASCN, je tiens à remercier le nouveau représentant de l'ASCN, Monsieur Jonas Panacek, pour sa volonté de collaborer au sein de cette commission spécialisée et de représenter l'ASCN. Il est très important que les préoccupations et les souhaits de l'ASCN puissent être exprimés au sein de cette commission.

Un autre thème important pour l'association est la formation des constructeurs de bateaux et des spécialistes du nautisme. Le projet d'une formation en technique marine est en cours. Je ne voudrais pas manquer de remercier ici tous les enseignants ainsi que tous les responsables de cours interentreprises et les experts aux examens pour leur engagement infatigable en faveur de la formation. Je tiens également à remercier les entreprises qui ont libéré les experts et les responsables des CI de leurs obligations professionnelles.

Fin août, une belle et digne cérémonie de remise des diplômes a eu lieu à l'hôtel Zofingen, sous un soleil radieux, pour tous les diplômés constructeurs de bateaux et surveillants de bateaux.

La réunion d'automne a eu lieu cette année à Bad Horn. Les membres ont montré un grand intérêt pour les thèmes choisis, ce qui a de nouveau eu un effet positif sur les inscriptions. Je tiens à remercier tous les responsables et les intervenants de la conférence d'automne pour leur engagement. Personnellement, j'ai trouvé que c'était un événement très réussi, qui nous a permis d'échanger des idées entre nous. L'entretien des amitiés n'a pas non plus été négligé et certains n'ont pris le chemin du lit qu'aux petites heures du matin.

Comme nous l'avons déjà annoncé, la réunion d'automne 2023 nous conduira à Andermatt, à la source de l'eau. Pour la planification du programme, nous sommes toujours heureux de recevoir de bonnes propositions. Le comité se réjouit d'ores et déjà de la réunion d'automne 2023, qui abordera des thèmes intéressants, sans oublier la partie sociale, avec de nombreuses bonnes discussions.

Et c'est ainsi que l'année 2022 a touché à sa fin. L'ambiance et l'intérêt des clients pour l'achat sont présents, ce qui me rend personnellement confiant pour 2023.

Pour terminer, j'aimerais vous remercier, chers membres de l'ASCN, pour votre fidélité et votre soutien. C'est justement dans les périodes de turbulences comme celle que nous traversons actuellement que l'on voit qu'on est plus fort ensemble que seul.

J'aimerais également remercier le secrétariat, sous la direction de Vinzenz Batt, pour son grand engagement en faveur de l'ASCN. Un remerciement spécial va aux membres du comité pour leur collaboration constructive et leur soutien au sein du comité de l'ASCN. Je tiens tout particulièrement à remercier ici David Clavadetscher pour son travail de longue haleine en tant que directeur et directeur adjoint de l'ASCN. Il s'est engagé sans relâche pour le bien de l'association et de la branche et a contribué à façonner les structures actuelles. Nous te souhaitons, cher David, le meilleur pour ton avenir professionnel et privé. Les adieux officiels ont en effet déjà eu lieu.

A vous, chers membres de l'ASCN je souhaite des affaires fructueuses en 2023 et une bonne saison de navigation avec beaucoup de bons moments.

Restez tous en bonne santé et à bientôt".

Le vice-président Damian Weiss soumet au vote le rapport d'activité du président.

Les résultats du vote sur le rapport annuel 2022 du président sont les suivants :

- **42 oui**
- **0 non**
- **0 abstentions**

4.2 Secrétariat, commissions, régions

Le rapport d'activité a été envoyé aux membres avec l'invitation à l'AG. Les rapports (procès-verbaux) des rencontres régionales sont publiés dans le domaine réservé aux membres.

Le résultat du vote sur le rapport d'activité 2022 du directeur, des commissions et des régions sont les suivants :

- **42 oui**
- **0 non**
- **0 abstentions**

5 Approbation des comptes annuels 2022 & Décharge

5.1 Réponse aux questions par le directeur

Tant les deux comptes annuels que les rapports de révision ont été envoyés aux membres avec l'invitation à l'AG. VB en explique à nouveau les points les plus importants.

5.2 Approbation des comptes annuels de l'ASCN et du FFP-ASCN et des rapports de révision

Le résultat du vote sur les comptes annuels 2022 de l'ASCN (bénéfice de CHF 28'023.47) et du FFP-ASCN (perte de CHF 119'641.06) et les rapports de l'organe de contrôle sont les suivants :

Comptes annuels de l'ASCN 2022

- **42 oui**
- **0 non**
- **0 abstentions**

Comptes annuels FFP-ASCN 2022

- **42 oui**
- **0 non**
- **0 abstentions**

Le résultat respectif est imputé sur le capital.

Conradin Egli lit à l'assemblée les résultats de l'audit qu'il a effectué avec la société Schenker AG. Il confirme que les comptes sont conformes à la loi et recommande d'approuver les deux comptes annuels et de donner décharge aux organes de l'association.

Rapports de l'organe de contrôle 2022

- **42 oui**
- **0 non**
- **0 abstentions**

5.3 Décharge aux organes de l'association et au directeur général

Les résultats du vote sur l'octroi de la décharge sont les suivants :

- **42 oui**
- **0 non**
- **0 abstentions**

6 Élections

6.1 Réélection de la présidence

Le mandat du président Beat Plüss arrive à échéance. Il se met à disposition pour une réélection.

Le résultat du vote sur un nouveau mandat de président de Beat Plüss est le suivant :

- **42 oui**
- **0 non**
- **0 abstentions**

6.2 Réélection d'un membre du comité directeur

Le mandat d'Aron Steinmann, membre du comité directeur, arrive à échéance. Il se met à disposition pour une réélection.

Le résultat du vote sur un nouveau mandat de deux ans d'Aron Steinmann est le suivant :

- **42 oui**
- **0 non**
- **0 abstentions**

Aron Steinmann est donc réélu pour un nouveau mandat de deux ans (jusqu'à l'AG 2025).

6.3 Réélection de l'organe de contrôle

Le mandat de l'organe de contrôle arrive à échéance. Elle se met à disposition pour une réélection.

Le résultat du vote sur la réélection de l'organe de contrôle est le suivant :

- **42 oui**
- **0 non**
- **0 abstentions**

7 Demandes

7.1 Exclusion de Caminada AG

Le comité propose à l'assemblée d'exclure Caminada AG. BP en explique les raisons.

Romana Caminada est présente et fait part de son étonnement et du fait qu'elle n'a jamais reçu la lettre en question, que l'ASCN lui a envoyée en janvier 2023. VB confirme que la lettre a été envoyée en recommandé.

Th. Brunartt s'adresse à BP et VB et fait part de son étonnement quant à la procédure. Il ne connaît pas exactement les raisons. BP énumère à nouveau les raisons, sans toutefois entrer dans les détails. Pour l'essentiel, il s'agit du fait que ces dernières années, les plaintes concernant l'entreprise en question se sont multipliées auprès du secrétariat et du comité directeur, tant de la part de membres que de particuliers. Cela concerne aussi bien la qualité des travaux effectués que le comportement commercial vis-à-vis des autres membres.

Un premier et un deuxième vote sont répétés parce que le total des votants n'était pas correct.

Le résultat du troisième vote sur la proposition du conseil d'administration d'exclure Caminada AG est le suivant :

- **22 oui**
- **3 non**
- **17 abstentions**

L'entreprise Caminada AG est donc exclue de l'ASCN avec effet immédiat. Une cotisation de membre pour l'année en cours n'est plus due.

8 Budget

8.1 Réponse aux questions par le secrétaire général

VB explique le budget de l'ASCN et du FFP-ASCN. Il rappelle le programme d'activités qui est visible sous forme de calendrier nautique dans le sextant et également dans le rapport de gestion.

8.2 Définition du chiffre de base pour 2023

Le comité et le secrétariat proposent à l'assemblée une légère augmentation du nombre de base de 2,4 à 2,6. Cela permettra à l'ASCN de continuer à offrir ses services comme d'habitude et de s'attaquer aux projets prévus (manque de personnel qualifié et optimisation de la présence sur le web).

Le résultat du vote sur le chiffre de base 2.6 pour 2023 est le suivant :

- **42 oui**
- **0 non**
- **0 abstentions**

8.3 Approbation du budget de l'ASCN pour 2023

Le budget et le programme d'activités 2023 ont été distribués avec le rapport annuel. Le programme d'activités a également été publié dans le Sextant et sur le site web.

Le résultat du vote sur le budget de l'ASCN et le programme d'activités 2023 est le suivant :

- **42 oui**
- **0 non**
- **0 abstentions**

8.4 Approbation du budget FFP-ASCN 2023

Le budget et le programme d'activités 2023 ont été distribués avec le rapport annuel. Le programme d'activités a également été publié dans le Sextant et sur le site web.

Le résultat du vote sur le budget FFP-ASCN et le programme d'activités 2023 est le suivant :

- **42 oui**
- **0 non**
- **0 abstentions**

9 Divers

La société SNG fête cette année son 66e anniversaire.

B. Plüss remercie tout le monde pour leur participation à cette AG en mer et se réjouit de les revoir bientôt en personne.

La date de la prochaine assemblée générale est fixée au jeudi 7 mars 2024.

Clôture de l'AG : 16h05

Pour le procès-verbal :

ASSOCIATION SUISSE DES CONSTRUCTEURS NAVALS



Vinzenz Batt
Secrétaire général

31 mars 2023

Distributeur

- tous les membres de l'ASCN